

Aménagement, politique foncière et politique du logement : programme de la journée d'étude de l'ASPAN

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **59 (1986)**

Heft 12

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Aménagement, politique foncière et politique du logement

Le 20 janvier 1987, l'Association suisse pour l'aménagement national (ASPAN) et l'Union des villes suisses (UVS) organisent, au Kursaal à Berne, une journée d'étude sur le thème:

Aménagement, politique foncière et politique du logement

Des personnalités politiques des niveaux cantonal et local, ainsi que des spécialistes de l'urbanisme et des finances publiques animeront les exposés présentés par M. F. Masset, président de l'ASPAN.

Programme

10 h 15 Souhaits de bienvenue.
(M. W. Bircher, maire de la ville de Berne, président de l'Union des villes suisses.)

10 h 30–11 h Constitution par les pouvoirs publics de moyens destinés à la politique foncière et à la politique du logement, en particulier dans les villes accusant un recul de la population. Nécessité d'un prélèvement de la plus-value plus approprié – Compensation des charges entre les pouvoirs publics.
(M. U. Augsburg, conseiller d'Etat, directeur du Département des finances du canton de Berne.)

11 h–11 h 30 Les principes, en particulier économiques, régissant la question des logements qui appartiennent aux communes.
(M. C. Ketterer, maire de la ville de Genève.)

11 h 30–12 h Marché des biens fonciers et ses effets. Intervention des pouvoirs publics? Densification des constructions et prix du sol.
(M. H. Wechsler, syndic de Wil.)

12 h 15 Repas.

14 h–14 h 30 Délimitation des zones à bâtir et des surfaces d'assolement – Possibilités et limites de la densification – Prise en considération des exigences écologiques en matière de la planification et de construction.
(M. J. Sulzer, urbaniste de la ville de Berne.)

14 h 30–15 h Prise de conscience accrue de la population par rapport aux problèmes d'aménagement.
(M. Carl Fingerhuth, architecte cantonal, Bâle.)

15 h–15 h 30 Essai de synthèse et conclusions.
(M. R. Stüdeli, directeur de l'ASPAN, Berne.)

15 h 30–16 h 15 L'exemple de Heidelberg.
(M. Wagner, directeur des finances, Heidelberg.)

Présidence de la journée: M. le conseiller d'Etat F. Masset, président de l'ASPAN, Fribourg.

Langues: Allemand et français (avec traduction simultanée).

Finance d'inscription: 120 fr. pour les membres UVS et ASPAN.
150 fr. pour les non-membres.
(Sont compris dans ce montant le repas, sans boissons, et les exposés publiés dans le bulletin « Les villes », envoi mai/juin 1987).
Versement au c.c.p. 30-7792-4 lors de l'inscription.

Inscription: Auprès de l'Association suisse pour l'aménagement national, Schänzlihalde 21, 3013 Berne (tél. 031/42 64 44) jusqu'au 10 janvier 1987.

Des modifications de programme sont réservées

Nous vous invitons cordialement à participer à cette manifestation.

Union des villes suisses:
W. Bircher, maire.
U. Geissmann, secrétaire.

Association suisse pour l'aménagement national:
F. Masset, président.
R. Stüdeli, directeur.

Prière de nous faire parvenir votre carte de participation au plus tard jusqu'au 10 janvier 1987.